

Mettre en œuvre la réforme dans l'entreprise : plan, professionnalisation, CPF, GPEC

OBJECTIFS

Être capable de maîtriser la réglementation relative à la formation professionnelle continue en entreprise après la loi du 5 mars 2014.

Se préparer aux répercussions qu'elle va entraîner dans la gestion de la formation dans l'entreprise.

Anticiper et mesurer les changements.

PUBLIC

Responsables formation en prise de fonction, assistant(e)s de formation et toute personne concernée par la formation en entreprise, organismes de formation, Opca, cabinets de conseil, d'expertise comptable ou centre de gestion agréé.

MOYENS PÉDAGOGIQUES

Les supports pédagogiques du dossier remis aux stagiaires sont les diaporamas de chaque thème du programme (exposés suivis de périodes de questions-réponses et d'échanges avec les participants) ainsi que les documents et les cas pratiques (études de cas au cours desquelles sont utilisées Les Fiches pratiques de la formation continue).

ANIMATION

Fouzi Fethi, chargé d'études à la direction Juridique-Observatoire de Centre Inffo.

PROGRAMME

1^{er} jour

Passer d'une logique de moyens à une logique de résultats

- Impact de la suppression du 0,9 % sur l'élaboration d'un budget formation
- Adaptation des salariés à leurs postes de travail, veille à leur employabilité... et maintenant reconnaissance systématique du développement de leurs compétences
- Nouvelles modalités d'information et de consultation du comité d'entreprise sur la formation professionnelle continue

Gérer de façon prévisionnelle les emplois et les compétences

- Nouvel entretien professionnel, un outil de GPEC individualisé
- Articulation entre plan de formation et accord de GPEC
- État des lieux et mesures prises tous les six ans

2^e jour

Construire le plan de formation et l'articuler avec le compte personnel de formation

- Aide au choix entre gestion interne ou externalisation du financement du CPF
- Catégorisation du plan de formation et identification des actions éligibles au CPF
- Gestion des demandes CPF sur le temps de travail

Optimiser le financement avec les fonds mutualisés de l'Opcv

- Nouveau fléchage des fonds mutualisés des sections « plan » et « professionnalisation »
- Nouvelles relations avec l'Opcv
- Nouvelles modalités de prise en charge

Cas pratiques

A L'ISSUE DE LA FORMATION

Evaluation de la formation par les stagiaires

Remise d'une attestation de fin de formation

PARCOURS CONSEILLÉ

Aucun prérequis nécessaire pour suivre cette formation

Vous pouvez la compléter par les formations « généraliste » comme : Panorama du droit de la formation professionnelle continue : acteurs et mesures.

En fonction de votre activité (entreprise, Opcv, organisme de formation...), suivre les autres formations « approfondi » comme : Orienter les demandeurs d'emploi vers les mesures d'accès à la formation et à l'emploi, et/ou les formations « expert » comme : Utiliser les méthodes ludiques en formation.

TOUTES NOS FORMATIONS EXISTENT AUSSI EN INTRA-ENTREPRISE

Contact

01 55 93 91 82 - contact.formation@centre-inffo.fr
www.centre-inffo.fr ; boutique en ligne, les sessions de formation
4, avenue du Stade-de-France - 93218 Saint-Denis-La Plaine cedex